

Pierre Veilletet et Robert Ménard
26 février 2006

Liberté ici, respect là-bas ? Contre une géographie du deux poids deux mesures. A propos des caricatures de Mahomet

Pierre Veilletet est président de Reporters sans frontières.
Robert Ménard est secrétaire général de Reporters sans frontières.

Il n'est peut-être pas inutile de revenir à ce qui s'est réellement passé, aux faits, aux simples faits. En commençant par rappeler que, contrairement à l'impression laissée par des images montées en boucle, les manifestations dans les pays musulmans sont restées marginales. Au Pakistan, ô combien sensible au blasphème, aucune manifestation de masse, mais les traditionnels rassemblements pro-taliban. En Indonésie, le plus grand pays musulman du monde, quelques centaines de membres d'un groupe radical s'en prennent à des bâtiments diplomatiques. Le lendemain, plus rien, sinon un appel au calme lancé par le Conseil des oulémas. Pas d'émeutes non plus dans les banlieues des grandes villes européennes.

Si, parmi les musulmans, l'humiliation est un sentiment largement partagé, il ne faut pas en sous-estimer l'instrumentalisation par des régimes trop heureux de faire oublier leurs propres turpitudes. Brûler une ambassade à Téhéran ou à Damas sans l'aval des forces de l'ordre est inimaginable. En Palestine, les manifestations ont été récupérées par le Fatah, en perte de vitesse après sa défaite électorale. Et l'Iran crie d'autant plus fort au blasphème qu'il espère ainsi éloigner l'Union européenne de son programme nucléaire.

Non, les réactions du monde musulman ne sont pas toutes spontanées. Il suffit de se reporter à la chronologie pour s'en convaincre. Le journal danois *Jyllands-Posten* a publié ses caricatures en septembre 2005. Très rapidement, quelques organisations musulmanes danoises et les ambassadeurs de pays arabes ont protesté et exigé les excuses du journal. Rien de plus. Et nous en sommes restés là jusqu'en janvier. Trois mois pendant lesquels aucun chef religieux d'envergure ne s'est prononcé, aucune ambassade n'a été brûlée.

Pourquoi avoir attendu trois mois pour descendre dans la rue ? Parce que l'on n'avait pas eu connaissance de la publication des caricatures ? Peu probable. De nombreuses agences de presse ont immédiatement fait état de la publication des dessins et des réactions qui s'ensuivirent. Déboutés par les juges danois, des imams se sont alors rendus dans des pays arabes pour y brandir les caricatures incriminées. Notons, au passage, que certains d'entre eux, pour mieux indigner, ont ajouté des dessins, particulièrement obscènes, qui n'avaient jamais été publiés.

Les manifestations des mois de janvier et février sont donc, sinon orchestrées, du moins encouragées par les autorités de plusieurs pays. Tous les gouvernements des Etats musulmans ont pris position, parfois de manière virulente, contre la publication des dessins. Dans

plusieurs pays, les appels au boycott des produits danois ont été massivement suivis. Mais quel gouvernement aurait pris le risque de se taire alors que les islamistes triomphent en Palestine et ailleurs ? La tentation était trop grande de se refaire une virginité en dénonçant les « sentiments anti-musulmans des Occidentaux ». L'occasion trop belle, pour les autorités saoudiennes par exemple, de reprendre à leur compte la mobilisation juste après la diffusion d'un message d'Oussama ben Laden, leur véritable bête noire. C'est à qui se montrera le plus musulman...

Quels que soient leur degré de virulence et leurs arrière-pensées, les réactions de ces dernières semaines ont dénoté, dans l'opinion arabe notamment, une telle méconnaissance du fonctionnement de nos démocraties qu'il n'est pas inutile de rappeler quelques évidences. Dans des pays comme le Danemark, la Norvège ou la France, les médias ne demandent pas l'autorisation des pouvoirs publics avant de publier quoi que ce soit. On n'y sollicite pas le feu vert du gouvernement. Il n'y a donc pas eu de « conspiration » des Occidentaux, pas de « complot » visant à humilier les musulmans. Si beaucoup de ceux qui répètent ces contrevérités à satiété le font par ignorance, d'autres mentent à dessein : difficile d'admettre une quelconque indépendance de la presse quand, chez soi, on bafoue quotidiennement la liberté d'expression de son propre peuple.

Et maintenant, comment sortir de la spirale d'incompréhension et de violence suscitée par la publication des « caricatures de Mahomet » ? Peut-on imaginer de ménager des sensibilités religieuses si promptes à criminaliser le blasphème sans que la liberté d'expression cède à l'intolérance ? Pour cela, il faut renouer le dialogue sur des bases claires. La liberté d'expression est un droit. Les journaux qui ont publié ces caricatures avaient donc le *droit* de le faire. Si d'autres, en Europe ou aux Etats-Unis, ne l'ont pas fait, cela relève de la seule décision des éditeurs. Même si certains, ensuite, ont exprimé leurs regrets pour tenter, d'ailleurs en vain, d'apaiser les passions, ils n'étaient pas tenus de s'excuser. La liberté de la presse, rappelle la Cour européenne des droits de l'homme, inclut le droit de publier des idées, des opinions qui « heurtent », « choquent » ou « inquiètent ».

Faut-il en conclure qu'on peut tout dire, tout montrer, tout écrire ? Ou encore tout caricaturer ? Bien sûr que non. La liberté d'expression a des limites : les appels explicites à la violence ou au meurtre et, dans un autre registre, les attaques diffamatoires *ad hominem*. Dans des pays, comme la France, la liste des interdits est même plus longue : propos racistes, antisémites, homophobes sont justiciables des tribunaux. De la justice donc. Non de la violence de la rue. Aussi doit-on condamner les tentatives d'intimidation dont sont victimes les journaux qui ont publié ces caricatures, comme tous les actes de violence à l'égard des représentations diplomatiques de leurs pays. Rien ne saurait justifier le recours à de tels procédés. Et pourtant, du côté de beaucoup de capitales arabes, c'est un silence assourdissant...

De nombreux, de très nombreux musulmans ont été blessés par l'assimilation de l'islam au terrorisme. C'est compréhensible. Mais, parmi ceux qui brandissent cette indignation pour en appeler à la vengeance, combien condamnent les propos, les dessins ouvertement antisémites ou antichrétiens la presse des pays arabes ? Le « deux poids - deux mesures » qu'ils se plaisent à dénoncer - les juifs, à l'opposé des musulmans, bénéficiant, selon eux, d'un traitement de faveur dans les médias occidentaux - ne les gêne plus dans ce cas.

Comment, encore une fois, sortir de ce concours de mauvaise foi - sans jeu de mots - qui finira, si l'on n'y prend garde, par monter une opinion publique contre une autre ? En acceptant de nouvelles limites à la liberté d'expression comme on l'a entendu ? En mettant les

religions, toutes les religions, à l'abri des critiques les plus acerbes de la presse ? En faisant voter par les Nations unies une résolution dans ce sens ? Nous ne pensons pas que renforcer les interdits déjà prévus par la loi soit d'une quelconque utilité. Bien au contraire.

Confier semblable question à la communauté internationale, c'est se résoudre à ce qu'une majorité de pays, plus liberticides les uns que les autres - la mascarade de la Commission des droits de l'homme des Nations unies en témoigne - décident de ce qui, dorénavant, pourra être écrit ou pas, montré ou non. On voit d'ici chaque gouvernement, au gré de ses intérêts ou de ses convictions, ajouter tel ou tel sujet à la longue liste des tabous. On commencera au nom du respect des sensibilités religieuses. Jusqu'où ira-t-on ?

Convierait-il plutôt d'en appeler à la « responsabilité des journalistes » ? Ceux qui se battent pour le respect du droit à l'information savent trop que cette formule est un bouclier derrière lequel les démocraties de façade cachent les mauvais coups portés à la liberté d'expression. La main sur le cœur, ces potentats répètent le même refrain : liberté, oui, mais dans la « responsabilité ». La presse étant évidemment d'autant plus « responsable » qu'elle se soumet, qu'elle ne diffuse que des informations contrôlées, qu'elle s'abstient de donner la parole à leurs adversaires. Comment ne se froteraient-ils pas les mains quand ils entendent les pénitents occidentaux des droits de l'homme leur faire écho, prônant à leur tour la « responsabilité » et ses bienfaits ?

Ne prêter l'oreille qu'aux déclarations enflammées des islamistes radicaux serait oublier que, dans le monde musulman, des journalistes résistent à l'intolérance. En Indonésie, au Liban, en Turquie, en Inde, en Afghanistan ou en Algérie, parfois mieux que dans certains pays chrétiens, bouddhistes ou shintoïstes. Nos confrères jordaniens aujourd'hui en prison pour avoir publié ou décrit les caricatures du prophète, dans le seul souci de montrer « l'objet du délit », en apportent une nouvelle preuve.

Alors, pas de limite à la liberté des journalistes ? Si, bien sûr. Les journalistes sont responsables envers leurs lecteurs, leurs auditeurs, leurs téléspectateurs. Ils leur doivent une information indépendante - et donc parfois irrespectueuse - la plus complète et la plus honnête possible. Et les démocraties ont des lois que la justice est chargée de faire respecter. Elles valent pour les journalistes comme pour les autres.

Pierre Veilletet (président de Reporters sans frontières) et Robert Ménard (secrétaire général de Reporters sans frontières)

Le site de [Reporters sans frontières](http://reporters-sans-frontieres.org)